

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



R-co Valor 4Change Global Equity

Compartiment de la SICAV R-co 2
Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe
Code ISIN : FR00140019P9 (Action I EUR)

Objectifs et politique d'investissement

Le compartiment (ou ci-après l'«OPC»), de classification «actions internationales», a pour objectif de gestion d'obtenir sur la durée de placement recommandée, supérieure à 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence MSCI ACWI Net Total Return EUR Index, en mettant en œuvre une gestion discrétionnaire couplée à une démarche d'investissement socialement responsable en investissant dans des sociétés intégrant de meilleures pratiques durables sur les 5 enjeux suivants : lutte contre le réchauffement climatique, préservation de la biodiversité, sécurité de l'information et protection des données privées, transparence et qualité de la gouvernance, intégration des cadres internationaux relatifs au respect des droits humains. La composition de l'OPC peut s'écarter de la répartition de l'indice. L'OPC investit principalement en lignes directes avec une politique d'engagement active.

Les critères de sélection des titres s'articulent autour de : (1) La définition de l'univers d'investissement éligible : exclusion de sociétés (i) ne respectant pas les principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies, puis de manière concomitante : (ii) ne respectant pas les Conventions fondamentales de l'OIT, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, les Principes de l'OCDE pour les entreprises multinationales, les principes d'investissement relatifs au charbon thermique du Groupe Rothschild & Co, (iii) des 20% des émetteurs les moins bien notés ESG de l'univers d'investissement initial (détaillé dans le prospectus) – les notations ESG proviennent principalement d'un prestataire de données externes et s'appuient sur une méthodologie «Best-in-Class» privilégiant les entreprises les mieux notées [entre AAA (meilleure note) à CCC] au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur – et (iv) d'émetteurs exposés à certains secteurs «controversés» : armes, tabac, extraction de charbon, de pétrole et gaz conventionnels et non conventionnels et production d'électricité. Les notes ESG prennent en compte, pour chaque pilier : Environnemental : risques physiques liés au changement climatique, encadrement des déchets, etc. ; Social : formation des salariés, sécurité des produits etc. ; et Gouvernemental : niveau d'indépendance du conseil, politique anti-corruption, etc.

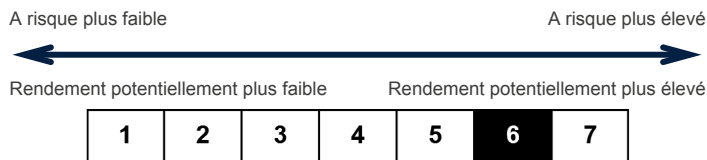
(2) En complément des exclusions énoncées, le processus de sélection, combine les approches Top Down et Bottom Up en intégrant continuellement et simultanément les paramètres financiers et ESG aussi bien dans l'analyse macroéconomique que dans l'étude qualitative. L'OPC cherche à investir dans des sociétés engagées à limiter leurs impacts négatifs via l'intégration des meilleures pratiques durables sur les 5 enjeux cités dans l'objectif de gestion.

L'OPC est investi : (i) entre 80% et 100% de l'actif net en actions toutes zones géographiques, jusqu'à 100% dans les pays hors OCDE, y compris émergents, et de toutes capitalisations, jusqu'à 20% en actions de petites capitalisations (incluant les micro capitalisations) ; (ii) entre 0% et 10% de l'actif net en produits de taux, fixe ou variables, dont les obligations convertibles y compris dans des titres non notés et spéculatifs ; (iii) entre 0% et 10% de l'actif net en OPC (dont des OPC cotés/ETF). L'OPC peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré (change à terme, marché des futures et options sur actions, devises, ou indices) afin de poursuivre son objectif de gestion. Pour ce faire, il couvre son portefeuille ou/et l'expose sur des secteurs d'activités, zones géographiques, devises, actions, et valeurs assimilées, indices. L'exposition consolidée au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme et titres intégrant des dérivés, sera comprise entre 60% et 100% de l'actif net. L'exposition au risque de change du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, sera comprise entre 0% et 100% de l'actif net.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour (VL-1) à 16h00 auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette action est une action de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

Profil de risque et de rendement



- Le niveau de risque de ce compartiment est de 6 (volatilité comprise entre 15% et 25%)
- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
- La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

- Le compartiment n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- Risque de liquidité : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.
- Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.
- Risque de contrepartie : Risque de défaut d'une contrepartie à une opération de gré à gré (swap, pension). Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,50%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	1,13%
--------------------------------------	-------

Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	0%
------------------------------	----

15% de la surperformance annuelle nette de frais par rapport à celle de l'indice de référence MSCI ACWI Net Total Return EUR Index (NDEEWNR Index), à chaque clôture d'exercice. Toute sous-performance est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles sur les cinq derniers exercices (cf. prospectus). La commission est cristallisée à la date de clôture de l'exercice et calculée sur la base de l'actif net. Une commission de surperformance pourra être prélevée lorsque le compartiment a dépassé l'indice de référence mais qu'il a enregistré une performance négative au cours de l'exercice.

Le pourcentage de commission de surperformance prélevé est susceptible de varier d'un exercice à l'autre selon la formule décrite ci-dessus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

Performances passées

Pas d'historique suffisant

Ce compartiment a été créé en 2021.

Les Actions « I EUR » ont été créées le 17/03/2021.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial
29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.eu.rothschildandco.com>.

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de

Le prospectus avec statuts intégrés (édition pour la Suisse), les informations clés pour l'investisseur ainsi que les rapports annuel et semestriels de la SICAV peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse. Représentant en Suisse: Rothschild & Co Bank AG, Zollikerstrasse 181, 8034 Zürich. Agent payeur en Suisse: Rothschild & Co Bank AG, Zollikerstrasse 181, 8034 Zürich.

l'OPCVM. Ce compartiment peut être constitué d'autres types d'actions. Vous trouverez plus d'informations sur ces actions dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : <https://am.eu.rothschildandco.com>.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet <https://am.eu.rothschildandco.com>. Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2022.